

# Modalités d'inscription dans les écoles

6 décembre 2021

**Informations sur les modalités d'inscription pour une rentrée scolaire ou en cours d'année.**

## Inscriptions en général

### Principe

Toute inscription à l'école maternelle ou élémentaire publique se fait via le **GuichetuniK**. (Pas de réinscription pour les enfants de maternelle accédant en élémentaire)

### Période

**Du 6 janvier au 30 avril 2025** pour les enfants entrant en maternelle à la prochaine année scolaire. Tout au long de l'année pour les nouveaux arrivants.

### Affectation

La scolarisation se fait dans l'un des cinq groupes scolaires, en fonction de l'adresse des parents.

Les éventuelles demandes de dérogation d'affectation sont à faire à la mairie, au service Vie scolaire

## Première rentrée scolaire

Les modalités de préinscriptions 2025 ne s'appliquent qu'aux enfants dont c'est la première rentrée scolaire en maternelle ou pour un enfant déjà scolarisé et arrivant sur la commune.

Les préinscriptions sont à faire auprès du **GuichetuniK : Hôtel de Ville, 02 40 80 85 00 ou [guichetunik@saintsebastien.fr](mailto:guichetunik@saintsebastien.fr)**

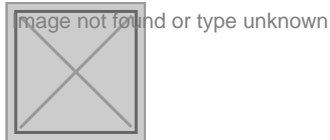
### Pièces justificatives

Les pièces justificatives à fournir sont énumérées ci-dessous :

- Livret de famille
- Assurance scolaire et extra-scolaire avec le nom de l'enfant
- Carnet de santé – PAI an cas d'allergie, asthme ou autre
- Numéro allocataire CAF et attestation quotient familial ou avis d'imposition N-2
- En cas de séparation : extrait de jugement de garde des enfants ou attestation écrite

**Nous vous invitons à transmettre ces documents par mail avant le rdv.**

Si vous avez déjà fourni les pièces énumérées ci-dessus à un autre service municipal et si votre situation familiale n'a pas changé, vous pouvez procéder à l'inscription sans avoir besoin de transmettre à nouveau ces documents.



## **Restauration scolaire et périscolaire**

Votre enfant sera automatiquement inscrit. Vous n'avez pas besoin de faire de démarche supplémentaire.

## **Contact**

### **GuichetUnik**

Hôtel de ville,  
Place Marcellin Verbe  
BP 63329  
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex

02 40 80 85 00

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

Samedi : 9 h -12 h

## **Documents à télécharger**

- [Première inscription : liste des documents à fournir pdf | 33.68 Ko](#)

■

- [Contact](#)
- [Documents](#)